



PROFESSEURE OU PROFESSEUR SOUS OCTROI DE NIVEAU 2 DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT FORESTIER EN CONTEXTE AUTOCHTONE

CONCOURS 2025-15

Date : 09/05/2025

Faire carrière dans un milieu d'exception

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Enseignement à des groupes de taille qui favorise les interactions

Tâche d'enseignement réduite et fonds de recherche à l'embauche

Conseillers et conseillères à la recherche et à la création et en pédagogie universitaire

Parmi les trois universités canadiennes principalement actives au 1^{er} cycle les plus performantes en recherche

Collaboration intersectorielle en enseignement et en recherche

La recherche dans le domaine des sciences forestières à l'UQAT est en croissance. Les membres professeurs œuvrant dans ce secteur sont rattachés à [l'Institut de recherche sur les forêts \(IRF\)](#), formé d'une équipe multidisciplinaire de 14 professeures et professeurs travaillant sur l'ensemble du processus du développement forestier. Les laboratoires de recherche ainsi que son personnel technique et professionnel, soutiennent le déploiement des projets de recherche multidisciplinaires de l'IRF. Le modèle organisationnel de l'Institut mise sur la mutualisation des ressources humaines et matérielles, lui permettant d'œuvrer et de se démarquer dans trois secteurs d'activités : formation, recherche et service.

Votre rôle

L'Institut de recherche sur les forêts (IRF) souhaite pourvoir à partir du mois de septembre 2025 un poste de professeure ou professeur sous octroi dans le domaine de l'aménagement forestier en contexte autochtone.

D'une façon générale, les tâches liées au poste, telles que définies par la convention collective des professeures et professeurs de l'UQAT, seront :

- l'enseignement et l'encadrement théorique et pratique d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs;
- la recherche reliée à son domaine d'expertise;
- la participation active au fonctionnement du département, à la gestion académique et aux services à la collectivité.

Plus spécifiquement, l'IRF recherche une personne habilitée à poursuivre des recherches dans le domaine de l'aménagement du territoire en codéveloppement avec les communautés autochtones en utilisant des méthodes quantitatives et qualitatives. Ceci pourrait inclure les thématiques suivantes: Enjeux et perspectives de l'aménagement des territoires autochtones, pratiques sylvicoles adaptées aux objectifs des communautés autochtones, application du double regard à l'aménagement forestier et à la sylviculture, impact des changements climatiques sur les territoires autochtones, aménagement forestier cofondé pour les priorités autochtones. Des liens devraient déjà être tissés avec au moins une communauté autochtone en Abitibi-Témiscamingue pour permettre à la personne retenue de cocréer des projets de recherche à court terme. Cette personne devra démontrer une capacité à coopérer avec les entités gouvernementales de tous les niveaux. La personne devra être apte à collaborer avec les membres de l'IRF (chercheurs et chercheuses en aménagement forestier, en sylviculture, en biodiversité, en écologie aquatique, en écologie animale, en génétique ou en écophysiologie), à développer des collaborations avec des membres chercheurs d'autres départements de l'UQAT [Institut de recherche en mine et environnement, École d'études autochtones], et à l'extérieur de l'UQAT via, entre autres, le Centre d'étude de la forêt (CEF).

SUIVEZ-NOUS

uqat.ca/faire-carriere/

facebook.com/RecrutementUQAT



Milieu inclusif

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit.

Engagement à façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

Ouvert sur le monde avec UQAT International

Plus de 7000 étudiants et étudiantes

Plus de 180 programmes d'études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle

3 campus, 4 centres et un point de service

POUR POSTULER

Toute candidature sera traitée de manière confidentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae; une lettre de motivation dans laquelle elles décriront notamment leur vision de l'enseignement et les grandes orientations de leur programmation de recherche proposée, deux lettres de recommandation, le diplôme de doctorat, et, sur une base volontaire le [Formulaire d'accès à l'égalité en emploi](#), en spécifiant le numéro du concours, **avant 16 h, le 15 juin 2025 à :**

Direction départementale de l'Institut de recherche sur les forêts
Courriel : irf@uqat.ca

PROFESSEURE OU PROFESSEUR SOUS OCTROI DE NIVEAU 2 DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT FORESTIER EN CONTEXTE AUTOCHTONE

La personne recherchée devra être apte à œuvrer dans une université en région ayant, entre autres, pour mission de contribuer au développement socio-économique de son milieu. Elle devra aussi contribuer à l'encadrement de projets de recherche d'étudiantes et d'étudiants inscrits sous sa supervision à la [maîtrise en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers](#) et au [doctorat en écologie et aménagement des écosystèmes forestiers](#), programmes de 2^e et 3^e cycles offerts à l'IRF.

Exigences

- Détenir un diplôme de doctorat (Ph. D. avec une spécialisation en foresterie sociale ou un domaine connexe).
- Démontrer sa capacité à développer des programmes de recherche en cocréation avec des communautés autochtones.
- Démontrer une aptitude pour le travail d'équipe et un engagement envers le développement de l'Institut de recherche sur les forêts.
- Démontrer de l'intérêt pour les collaborations interdisciplinaires et internationales.
- Maîtriser le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit : la candidature d'une personne qui ne maîtrise pas le français pourra être considérée sous réserve que cette personne s'engage à acquérir, dans un délai convenu, une capacité satisfaisante de travailler en français.

Autres critères considérés comme un atout :

Les personnes qui poseront leur candidature devront proposer un programme de recherche innovateur et de grande qualité qui favorisera l'obtention de fonds de recherche aux organismes subventionnaires et qui sera susceptible d'attirer d'excellents étudiants et étudiantes de 2^e et 3^e cycles.

Traitement	Lieu de travail	Entrée en fonction
Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque personne selon la convention collective en vigueur.	Amos, Abitibi-Témiscamingue	1 ^{er} septembre 2025

